

VALTECH SE
Société Européenne
SIEGE SOCIAL : 28/30 BD JOSEPH II L-1840 LUXEMBOURG
GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG
B238451
(LA « Société »)

**Avis de Consultation des Porteurs d'obligations par décision écrite des
Porteurs des des 330 obligations Euro PP émises par la Société le 17 octobre 2017
pour un montant de €33.000.000 €
(ISIN: FR0013285459)**

Mesdames et Messieurs les propriétaires d'obligations relatives à l'emprunt obligataire 33.000.000 € au taux d'intérêt annuel de 4,50% l'an, représenté par 330 obligations de 100 000 € de nominal chacune, émis le 17 octobre 2017, sont invités à se prononcer par voie de décision écrite (« **Décision Écrite** ») sur les points suivants :

- *Modification du préambule des Terms & Conditions pour préciser dans quelles conditions les modifications proposées seront appliquées ;*
- *Modification de l'Article 3.1. Financial Covenants (c), (d) et (f) des Terms & Conditions;*
- *Modification de l'Article 3.1 des Terms & Conditions par l'insertion de la définition u « cash Position »,*
- *Modification de l'Article 3.1. « Financial Covenants » – Consolidated Gross Financial Debt (a) des Terms & Conditions,*
- *Modification du paragraphe 1 de l'Article 3.2 « Limitation on the short term and medium term debt of the Group » des Terms & Conditions et insertion dans le même article d'un paragraphe 2 relatif à la définition de “Medium Term Debt»,*
- *Modification de l'Article 3.4 (b) « Limitation on Dividends Distribution and Shares Buy-Back » des Terms & Conditions,*
- *Modification de l'Article 3.5 « Information Undertakings » des Terms & Conditions par l'insertion d'un paragraphe (c) et insertion dans les Terms & Conditions de l'Appendix 2 « Form of Monthly Certificate”,*
- *Modification de l'Article 4 “Interest” des Terms & Conditions,*
- *Modification de l'Article 5 (e) « Make Whole Redemption by the Issuer» (B) des Terms & Conditions et insertion de Appendix 1 « Example of Make Whole calculation as of May 26th, 2020”,*
- *Modification de l'Article 8 « Event of Default » (b), (c) et (f) des Terms & Conditions,*
- *Conditions préalables d'application des présentes décisions,*
- *Pouvoirs*

Modalités de la consultation par voie de décision écrite :

Il a été décidé de procéder par voie de consultation par décision écrite, ainsi que le permettent les *Terms & Conditions* et la loi française à laquelle est soumise cette émission des obligations.

Un projet de Décision Écrite est tenu à la disposition des propriétaires d'obligations à l'établissement parisien de la Société, soit au 148 rue de Courcelles, ou pourra être demandé à la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à la même adresse, à compter de la date de la présente, ou par email à l'adresse company.secretary@valtech.com sous réserve que cette demande parvienne à la Société au moins deux (2) jours avant la date de la clôture de la consultation par décision écrite.

Les Décisions Écrites doivent être retournées, dûment complétées et signées, le 10 JUILLET 2020 à 11 HEURES AU PLUS TARD à company.secretary@valtech.com ou à Valtech – A l'attention du Secrétaire Général – 148 rue de Courcelles - 75017 Paris. Elles devront être accompagnées d'un justificatif relatif à l'inscription des obligations dans les comptes-titres tenus par un intermédiaire financier au nom du Porteur d'obligations.

Ainsi qu'il est indiqué dans les *Terms & Conditions*, les propositions de Décisions Écrites seront considérées comme approuvées si elles sont signées par les Porteurs d'obligations représentant au moins 66,66% des obligations émises pour chaque émission. Si une Décision Écrite n'est pas retournée, elle est présumée refusée par le Porteur d'obligations.

Le Conseil d'administration